

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de modification des conditions d'exploitation d'un centre de transit et de traitement de déchets métalliques sur la commune de Givet (08).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BST France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4 9 1 8 4 5 1 4 5 0 0 0 1 1

Forme juridique

Société à responsabilité limitée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1. Installations classées pour la protection de l'environnement Projet soumis à examen au cas par cas: a) Autres ICPE soumises à autorisation b) Autres ICPE soumises à enregistrement	- rubrique 2791.1 "traitement des déchets non dangereux": capacité journalière de traitement étant de 250 T/j - AUTORISATION; - rubrique 2718.1 "transit, regroupement, ...de déchets dangereux": quantité susceptible d'être présente étant de 10T - AUTORISATION; - rubrique 2713.1 "transit, regroupement, ... de déchets de métaux...": surface de stockage étant de 2 450 m2 - ENREGISTREMENT

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Site déjà en activité, soumis à déclaration et réglementé par une preuve de dépôt n°A-1-XLL5TM6WP en date du 26/02/2021 sous les rubriques de la nomenclature ICPE suivantes:

- rubrique 2713.2 à Déclaration: 990 m²
- rubrique 2710.2b à Déclaration Contrôlée: 280 m³
- rubrique 2560.2 à Déclaration Contrôlée: 995 kW.

La demande concerne une modification des conditions d'exploiter visant à:

- Mettre à jour le classement et régime des différents rubriques ICPE (notamment suppression des rubriques 2710.2 et 2560.2 n'étant pas en adéquation avec les activités actuelles du site, correspondant à la rubrique 2791) ;
- Augmenter la capacité de traitement des déchets non dangereux (déchets de métaux) par cisaille et découpe au chalumeau par rapport à la situation actuelle ;
- Augmenter la surface de stockage des déchets métalliques en transit par rapport à la situation actuelle;
- Intégrer une nouvelle activité de transit de déchets dangereux (batteries plomb) d'une capacité de 10T maximum.



4.2 Objectifs du projet

L'objectif de la demande vise notamment:

- à intégrer les activités de traitement des déchets métalliques non dangereux par découpage au moyen d'une cisaille ainsi que par chalutage.

Ces activités de traitement visent à réduire le volume des déchets métalliques, et ainsi faciliter et optimiser le transport des matières et leur mise en filières de recyclage. Dans ce cadre la société souhaite pouvoir augmenter sa capacité de traitement des déchets de métaux et alliages de métaux par rapport à la situation actuelle.

- à s'ouvrir sur de nouveaux marchés cibles. C'est pourquoi BST France, souhaite pouvoir augmenter sa surface de transit de déchets métalliques par rapport à la situation actuelle et d'accueillir sur son site des natures plus variées de déchets (batteries plomb usagées) afin de procéder à leur regroupement, leur tri, leur conditionnement avant expédition en filières de recyclage, valorisation ou élimination appropriées.

Le projet se fera sur l'emprise actuelle du terrain d'implantation de la société déjà déclarée au titre des ICPE . Il n'est pas prévu d'extension des surfaces d'exploitations (absence de construction supplémentaire, d'augmentation de surface imperméabilisée) par rapport à la situation actuelle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Sans-Objet, le site est déjà aménagé et en phase d'exploitation. Il n'est pas prévu d'extension des surfaces d'exploitations (absence de construction supplémentaire, d'augmentation de surface imperméabilisée) par rapport à la situation actuelle.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site est déjà aménagé et en phase d'exploitation.

Voir en annexe n°0 de la présente demande, relative à la présentation et à la description du projet en phase d'exploitation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à autorisation environnementale en raison de son classement à Autorisation au titre de la réglementation relative aux ICPE, sans statut SEVESO, sans statut IED, pour les rubriques 2791.1 et 2718.1.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Capacité journalière de traitement des déchets non dangereux (2791.1)	- 250 T/j (cisaille + oxycoupage)
- Capacité maximale de stockage en transit de déchets dangereux (2718.1)	- 10 T (batteries plomb usagées)
- Surface maximale de stockage de déchets métalliques en transit (2713.1)	- 2450 m2
- Superficie totale du site:	- 29733 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le port quai n°4
Route de Bon Secours
08 600 GIVET

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 8' 28 " " Lat. 50° 14' 8 " "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site incluant le projet ne se situe pas dans une ZNIEFF. A titre informatif, les ZNIEFF les plus proche se situent à environ 1,3 km au Sud et Sud/Ouest de la zone d'implantation de l'établissement.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site incluant le projet ne se situe pas en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site incluant le projet ne se situe pas dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. A titre informatif, l'aire de protection biotope se situe à environ 1,3 km au Sud/Sud-Ouest du site (Rochers et falaises de Charlemont à Givet (n° FR 3800039)).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site incluant le projet ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site incluant le projet se situe au sein du Parc Naturel Régional des Ardennes (n° FR8000048).
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site incluant le projet ne se situe pas sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site incluant le projet ne se situe pas dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable. A titre informatif, le site est en-dehors du périmètre de protection des monuments historiques présents sur la commune de Givet (servitude AC1 dans le PLU en vigueur).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site incluant le projet ne se situe pas dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation.

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site incluant le projet est concerné par un Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation: PPRi de la Meuse Aval (Givet).</p> <p>Le terrain d'implantation se situe en zone « bleu foncé » et « arrière digue (hachures noires) » du PPRi Meuse Aval correspondant à une zone aux aléas forts et très forts (> 1m) et zone urbaine impliquant l'absence de nouvelles constructions (sauf exceptions avec prescriptions) ou extension autorisée mais limitée suivant l'usage.</p> <p>Le PPRi Meuse aval a été approuvé le 13 janvier 2022.</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site incluant le projet ne se situe pas dans un site ou sur des sols pollués d'après les informations recueillies sur le site georisques.gouv.fr.</p>
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site incluant le projet ne se situe pas dans une zone de répartition des eaux.</p>
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site incluant le projet ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle.</p> <p>A titre informatif, nous recensons un captage AEP sur la commune de Fromelennes à environ 2,2 km au Sud-Est du site. Par ailleurs, le site BST se situe en aval hydraulique de ce captage. Absence d'interaction identifiée.</p>
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site incluant le projet ne se situe pas dans un site inscrit.</p> <p>A titre informatif, le site inscrit le plus proche se situe à environ 1,3 km au Sud (Enceinte du site de fortification (servitudes AC2 du PLU de la commune de Givet en vigueur)).</p>
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	<p>Oui</p>	<p>Non</p>	<p>Lequel et à quelle distance ?</p>
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site incluant le projet ne se situe pas dans ou à proximité d'un site Natura 2000.</p> <p>A titre informatif, les sites NATURA les plus proches se situent à 1,3 km au Sud/Sud-Ouest et sont: ZPS - Plateau Ardennais (n° FR2112013) / ZSC - Pelouses, rochers et buxaie de la pointe de Givet (n° FR 2100246).</p> <p>BST se situe en aval hydraulique de ces sites => interaction très peu probable.</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site incluant le projet ne se situe pas dans un site classé.</p> <p>A titre informatif, le site classé le plus proche se situe à environ 1,3 km au Sud (Enceinte du site de fortification et zone intérieure du camp retranché du Mont d'Haus (servitudes AC2 du PLU de la commune de Givet en vigueur)).</p> <p>=> absence d'interaction identifiée.</p>

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site incluant le projet n'est pas source de prélèvement dans le milieu naturel. Les activités du site incluant le projet ne sont pas consommatrices en eau. Les postes consommateurs en eau, exclusivement eau potable, sont pour les besoins sanitaires du personnel (toilettes, lavabos, douches). => incidence nulle du projet.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se fera sur l'emprise actuelle du terrain d'implantation du site BST. Il n'est pas prévu d'extension des surfaces d'exploitation et donc de modifications prévisibles des masses d'eau souterraines (pas de VRD (voiries et réseaux divers), pas de construction). => incidence nulle du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas excédentaire en matériaux en l'absence d'extension des surfaces d'exploitation (Pas de terrassement, ni de VRD prévus.). => incidence nulle du projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas déficitaire en matériaux en l'absence d'extension des surfaces d'exploitation (Pas de terrassement, ni de VRD prévus.). => incidence nulle du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un site existant (site à déclaration ICPE) et déjà aménagé. Il n'est pas prévu de construction, ni de défrichement, ni de VRD dans ce cadre. => incidence nulle du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'implantation du site incluant le projet est séparé des zones Natura identifiées précédemment par de nombreuses infrastructures: routes, zones d'habitations, autres installations. Ces infrastructures morcellent le fonctionnement écologique du territoire et séparent de fait le projet des zones Natura 2000, qui sont de plus, en amont hydraulique du site. De ce fait, aucune interaction particulière sur les zones Natura n'a été identifiée. => Aucune incidence issue du projet n'a été identifiée ou envisagée sur les sites Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'implantation du site incluant le projet est séparé des zones à sensibilité particulière identifiées précédemment par de nombreuses infrastructures qui morcellent le fonctionnement écologique du territoire et séparent de fait le site de ces zones. Par ailleurs, le projet se situe sur un site existant et déjà aménagé. => Aucune incidence issue du projet n'a été identifiée ou envisagée sur ces zones.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur un site existant et déjà aménagé. Il n'y aura pas de réduction de surfaces agricoles ou forestières et ne sera pas consommateur d'autres espaces. => Aucune incidence n'est attendue sur les espaces agricoles ou forestiers.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les informations recueillies dans le DDRM du 10/12/2018, la commune de Givet est concernée par un risque nucléaire du fait de la présence de la centrale de Chooz à environ 6,2 km au Sud-Ouest du site. Toutefois, la vulnérabilité du site incluant le projet à ce risque technologique reste très limitée.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après les informations recueillies sur le site du géorisques.gouv.fr, le site incluant le projet est concerné par des risques naturels: risque d'inondation (PPRI de la Meuse aval).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Émissions atmosphériques limitées liées au projet, aucun traceur de risque n'a été identifié pour la réalisation d'une analyse détaillée du risque sanitaire. Absence de rejets atmosphériques liés à l'exploitation de l'installation de transit et de traitement des déchets par découpe mécanique (cisaille). Émissions très limitées pour l'installation de traitement des déchets par découpe au chalumeau (fonctionnement projeté 40h/semaine sur 4 à 6 semaines par an maximum <=> 160 à 240 h/an).
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic généré par l'activité du site incluant le projet sera représenté par: - 27 camions par jour pour l'apport (25) et l'expédition de certains déchets (2) - 3 à 4 péniches pour l'expédition de certains déchets par semaine Incidence des mouvements des camions limitée sur la RD8051 car représentant 0,36% < 10% des véhicules transitant sur cet axe (pour mémoire étant de 7472 vh/jour - données DDT 2018).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Niveaux sonores liés aux camions, chargements déchargements et utilisations d'équipements (cisaille, engins de manutention mécanique). Niveaux sonores mesurés en limites de propriété < 70 dB(A). Pas de fonctionnement des installations en période nocturne, week-end et jours fériés. Habitations de particuliers séparées du site par des infrastructures routières et portuaires. => Incidences limitées.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre du projet, aucun produit, de nature à entraîner des nuisances olfactives, ne sera utilisé en quantité suffisante pour provoquer des nuisances.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les vibrations générées par l'utilisation de la cisaille sont négligeables compte-tenu du fait que les unités de puissances absorbent les mouvements.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses supplémentaires par rapport à la situation existante. Par ailleurs, absence d'enseigne lumineuse. Les points d'éclairage extérieur sont orientés au maximum vers le bas.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de rejets atmosphériques liés à l'exploitation de l'installation de transit et de traitement des déchets par découpe mécanique (cisaille). Émissions très limitées pour l'installation de traitement des déchets par découpe au chalumeau (fonctionnement projeté 40h/semaine sur 4 à 6 semaines par an maximum <=> 160 à 240 h/an). => Incidence très limitée.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Projet: absence de rejet lié à son exploitation. - Sanitaires, douches: rejets liquides traités par station autonome de traitement des eaux usées, avant rejet dans le milieu naturel (fossé drainant) - Eaux pluviales voiries et de ruissellement sur aires étanches de stockage déchets: rejets liquides passant par un système de décantation, puis un séparateur HC et une épuration par charbon actif, avant rejet dans le milieu naturel (fossé drainant)
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Effluents engendrés par l'ensemble des activités incluant le projet: - eaux usées d'origine sanitaire - eaux pluviales toitures et voiries/aires étanches stockage des matières Pas de rejets d'eaux usées d'origine industrielle.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité incluant le projet engendre la production des déchets principaux suivants: - huiles usagées (réemployées dans la cisaille) - boues d'hydrocarbures et eaux hydrocarburées - déchets non recyclables en mélange: 500 l tous les 15 jours - déchets carton/papier: 660 l tous les 15 jours

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain d'implantation du projet sur un site existant, déjà aménagé et déclaré au titre des ICPE. Il se situe en-dehors des périmètres de monuments historiques, de sites classés et inscrits, de site patrimonial remarquable (AVAP / SPR). Le site de BST n'est pas visible depuis les habitations de particuliers car masqué par la végétation environnante => impact visuel nul. => Incidence limitée.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de modifications sur les activités humaines, notamment l'usage des sols, car se situera sur un site existant, déjà aménagé et déclaré au titre des ICPE. Le site incluant le projet se situe dans une zone réservée aux activités industrielles et compatible avec le règlement de la zone Uz du PLU en vigueur. => Incidence nulle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Dans l'état actuel des connaissances, aucun projet industriel n'a été identifié sur la commune de Givet ainsi que dans un périmètre de 500m autour du site, ayant fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale rendu public d'après les informations recueillies sur le site <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=6a3a148f-1785-4c22-a35e-f9faa8d03c25#> (en date du 05/07/2022).

Les seuls projets identifiés (non industriels) sur la commune sont liés à la consolidation de berges et digues, ainsi qu'à l'aménagement des parcours de visite du Fort de Charlemont (projets datant de 2017).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Un tableau présente de manière synthétique l'analyse des incidences du projet, ainsi que l'activité du site incluant ce projet, en phase d'exploitation, sur l'environnement et précise les mesures mises en place actuellement et/ou envisagées par l'exploitant. Ce tableau est présenté en Annexe n°0 du présent dossier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

ANNEXE N°0 - Relative à la présentation et la description du projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

KALLO

le,

20 / 10 / 20 22

Signature

P.O.

Nico Desep